

Grand Prix de l'Environnement® des villes d'Ile de France

Fiche Communication de la commune de LONGJUMEAU

« Je souhaite que Longjumeau s'inspire de modèles existants pour devenir une ville exemplaire. Et qu'elle puisse à son tour inspirer d'autres communes.

Les préoccupations environnementales classiques dans une mairie sont souvent réduites à la gestion des espaces verts. Bien que je sois très heureuse de vous annoncer que Longjumeau vient de se voir attribuer sa 3^{ème} Fleur par le jury régional pour son fleurissement, je suis surtout fière de la « Fleur verte » départementale qui elle, couronne tous nos efforts en matière de développement durable.

Au niveau municipal, qu'il s'agisse d'alimentation, de déplacements, d'achats, de nettoyage, d'énergie,..., nous avons en permanence un souci de développement durable à l'esprit, aussi bien dans notre fonctionnement que dans nos investissements.

Nous avons là un levier qui nous permet d'agir concrètement. Notre responsabilité à l'égard des générations à venir passe notamment dans les gestes au quotidien. Ce sont souvent les plus simples qui, parce qu'ils sont les plus fréquents, ont le plus d'impact.

Notre volonté est de montrer que nous pouvons faire tout aussi bien, et même mieux, tout en étant plus respectueux de notre environnement et en dépensant moins. »

Dans cet extrait de son édito du Magazine du mois de Janvier 2009, Nathalie Kosciusko-Morizet, Maire de Longjumeau, exprime parfaitement la démarche dans laquelle, elle et son équipe, inscrivent leur politique territoriale et leur ambition pour le devenir de la commune.

Pour ce faire, l'implication forte de tous les acteurs locaux (habitants, entreprises, commerçants, agents territoriaux...) est recherchée car nécessaire. Les actions communales se structurent autour d'un plan aux thématiques précises et suivant trois niveaux :

- thématiques : environnement (air, bruit, cadre de vie, déchets, eau, économies d'énergie, pollutions, risques majeurs,), cohésion sociale (soutien aux populations en difficultés (CCAS, Maisons de quartier, Maison de l'emploi, personnes âgées, personnes handicapées...), soutiens aux associations sociales, culturelles, solidaires et sportives...), démocratie participative, santé et solidarité internationale ;
- niveaux : information / sensibilisation, accompagnement et actions stricto sensu.

Une proximité avec la population et les associations

Bien que non soumise légalement à de telles obligations, la volonté municipale a été de mettre en place un processus démocratique, au plus près des habitants et/ou des usagers, un processus participatif. C'est pourquoi la commune a créé des Conseils de quartiers, un Conseil des aînés, un Conseil des enfants, des Tables rondes et des réunions publiques participatives sur des sujets précis (***une fiche signalétique traite ce sujet***).

Les associations favorisant les échanges et la cohésion sociale, les associations sportives sont systématiquement mises en avant dans le Magazine municipal.

La commune favorise et dynamise les initiatives locales, accompagnent les populations en difficultés (réussite éducative, réinsertion professionnelle des jeunes, accompagnement à la recherche d'emploi, personnes âgées, personnes handicapées...).

Une politique environnementale et une éducation à l'environnement forte

(une fiche signalétique traite l'éducation à l'environnement)

Les actions communales et les opérations de sensibilisation et d'éducation à l'environnement se font de manière continue à travers le Magazine municipal (dossier développement durable tous les mois) et pendant des événements locaux ou nationaux (Semaine du développement durable, Fête de la Nature, Semaine Fraich'attitude etc.). La commune a introduit le Bio dans les cantines. Par ailleurs, elle accompagne les commerçants et les entreprises dans leur démarche environnementale (certification ISO 14001 par exemple).

Sur la qualité de l'air

La commune a lancé son Bilan Carbone. Elle a notamment établi un diagnostic de sa flotte automobile.

Par ailleurs, elle lance une étude sur l'impact de la plateforme d'Orly par l'installation de capteurs sur le toit de la mairie (***une fiche signalétique traite ce sujet***). Cette étude pourra servir au plan climat intercommunal.

Sur les nuisances sonores

La commune a aussi voulu par l'intermédiaire de son étude sur la qualité de l'air connaître l'impact sonore de la plate forme d'Orly (***cf. fiche***

signalétique). Dans ce cadre, elle informe périodiquement la population sur les aides possibles quant à l'insonorisation des logements. Elle favorise la réalisation d'écrans anti bruit le long de l'ancienne RN20. Elle va lancer la réalisation de ses cartes de bruit et de son plan de bruit dans l'environnement.

Sur le cadre de vie

Préservation des espaces agricoles, valorisation des ses espaces verts et des paysages (*création du verger pédagogique par exemple ; cf. fiche signalétique*), gestion différenciée de ses espaces verts, lutte contre les graffitis sur les murs (plantation de haies végétales par exemple) et fresque sur les transformateurs, accompagnement des projets de requalification des quartiers sud (aménagement des abords de la Résidence sociale Villa Saint-Martin selon des principes de développement durable), projet d'aménagement des berges de l'Yvette en réintroduisant un traitement naturel : tels sont les actions lancées et à venir dans un court terme.

Sur les déchets

La commune favorise le tri sélectif et met en place des actions de sensibilisation autour de ce thème (envers les écoles, sensibilisation au compostage, mise en place de canisettes et distributeurs de sacs à déchets canins....).

Sur l'eau

La commune suit la qualité de l'eau de l'Yvette et la qualité de l'eau potable.

Sur les économies d'énergie

La commune a réalisé le diagnostic de performance énergétique de l'ensemble de ses bâtiments. Elle a mis en place une politique d'éclairage public visant les économies (ampoules LED, partenariat public-privé sur la gestion de l'éclairage...). Une sensibilisation des agents communaux a eu lieu dans ce cadre durant la Semaine de développement durable.

Par ailleurs, la commune a lancé une campagne de thermographie aérienne (*une fiche signalétique traite ce sujet*) accompagnée d'une réunion publique sur les énergies, d'un accompagnement avec une société privée pour les habitants volontaires afin de vérifier leurs consommations énergétiques.

Par ailleurs, la commune sensibilise la population aux énergies renouvelables (capteurs solaires par exemple).

Sur les pollutions

La commune est vigilante à la problématique de la pollution notamment de l'air et de l'eau. Outre l'étude mentionnée ci-dessus, la commune s'est lancée dans une politique « O produits phytosanitaires ». Elle a lancé une opération « coup de poing » sur la maîtrise des rejets non domestiques dans le réseau assainissement (*une fiche signalétique traite ce sujet*). Par ailleurs elle a « milité » auprès des services de l'État pour la dépollution d'un site industriel.

Sur les risques majeurs

La commune a intégré le Plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de l'Yvette dans son règlement d'urbanisme et dans ses projets d'aménagement. Elle souhaite réécrire son dossier d'information communale. Elle va mettre en place son plan communal de sauvegarde et des informations spécifiques à chaque risque (inondation, sécheresse, gazoduc, oléoduc, transports de matières dangereuses, installations classées, météorologique etc.) La commune informe systématiquement tous bénéficiaires de permis de construire de la problématique liée au retrait gonflement des sols argileux.

Une solidarité internationale affichée

La commune s'est inscrite en 2009 dans la dynamique de « Territoires de commerce équitable », en association avec Max Havelaar.

Par ailleurs, elle a organisé des voyages humanitaires pour les jeunes longjumellois dans l'anti atlas marocain afin d'aider la population à bénéficier de l'eau et de l'électricité.

Vers l'exemplarité de la commune

Outre les économies recherchées à tous les postes (eau, énergies etc.), la commune a intégré des critères environnementaux et de développement durable dans tous ses achats (fournitures, prestations etc.). C'est d'ailleurs dorénavant un critère de sélection à part entière pour l'attribution des marchés publics. La commune a introduit le Bio dans les cantines scolaires.

La commune publie également son Magazine municipal sur papier recyclé ou issu de forêts éco-gérées.

Au mois de mai 2009, elle lancera son nouveau site internet plus interactif et aux rubriques plus développées.

Ce dossier doit être adressé, pour le **4 mai 2009**, au siège de l'Association Grand Prix de l'Environnement[®], 7, cottage Henri Dunant - 92380 GARCHES et par courriel à grand.prix.environnement@wanadoo.fr

Grand Prix de l'Environnement[®], Association loi 1901

7, cottage Henri Dunant - 92380 Garches - Tél. : 01 47 95 32 04 - Fax : 01 47 01 42 10

Courriel : grand.prix.environnement@wanadoo.fr - Web : <http://www.environnement-villes.com>

« Faire connaître les talents de l'Ile-de-France »